

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 40 (1943)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée des délégués

le SAMEDI 6 MARS 1943, à 10 heures, au Restaurant du « Théâtre », à LAUSANNE

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Rapport du président.
3. Comptes et rapports des vérificateurs.
4. Discussion sur les rapports publiés dans le *Bulletin*.
5. Nominations statutaires. Deux membres du Comité de la Romande : MM. Schumacher et Rey-Bellet.
6. Admission de nouvelles sections.
7. Propositions présentées dans le délai légal.
8. Concours et cours.
9. Divers.

A 13 heures, repas au Restaurant du « Théâtre ». Prix : fr. 5.—, sans vin. Se munir des coupons de repas.

Au dessert, distribution des plats et gobelets aux vétérans (le dîner leur est offert).

Messieurs les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de leur feuille de convocation et le remettre, en entrant dans la salle, à MM. Farron et Thiébaud.

Statuts : Art. 9. — Le président et le premier délégué de chacune des sections sont indemnisés de leurs frais de déplacement en troisième classe. Les frais des autres délégués sont à la charge des sections.

Le président : *Gapany*.

L'assemblée commencera à 10 heures précises, de façon que la partie administrative soit terminée à 13 heures pour le repas.

Collecte de miel pour soldats tuberculeux

En réponse à de nombreuses demandes, le délai de collecte est allongé au 15 mars.

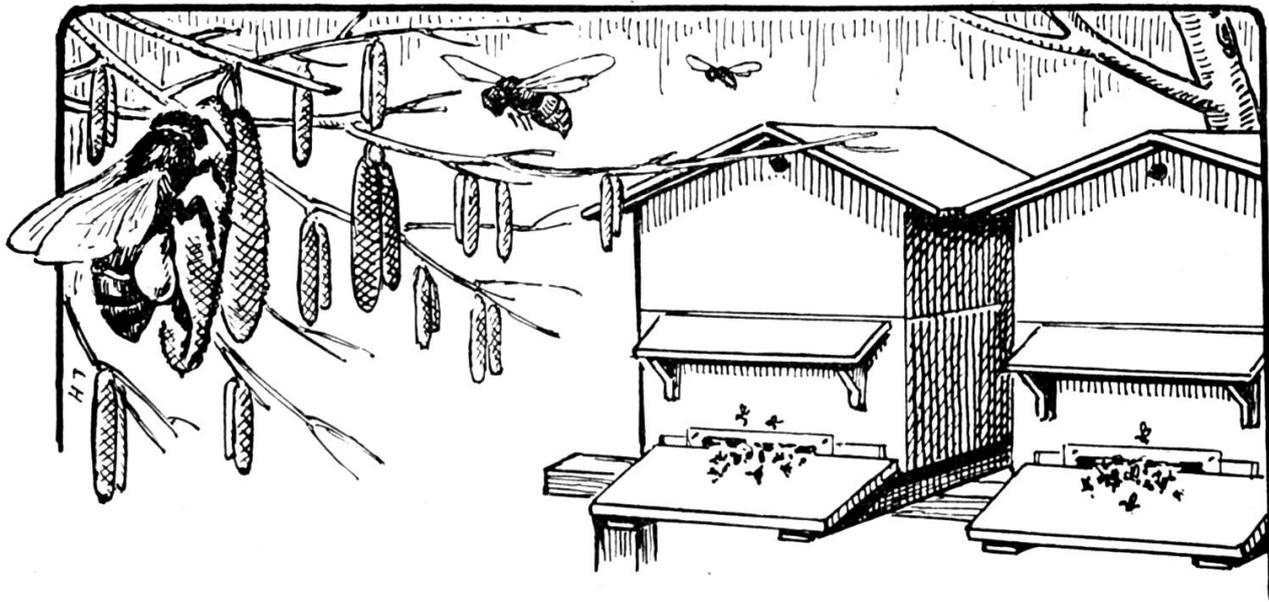
Le-Comité.

Tirage des gagnants de l'Agenda

Les trois numéros suivants sont sortis au tirage au sort :

1re prime	1283
2me prime	0265
3me prime	0060

Les apiculteurs possédant les agendas avec les numéros ci-dessus sont priés de détacher les bons-primés de la feuille grise (sous la table des matières) et l'envoyer, munie de l'adresse du gagnant, à l'Agenda apicole romand, St-Aubin (Ntel). Dernier délai : 31 août 1943.



Conseils aux débutants

Mars 1943

Aujourd'hui 17 février, la bise souffle en rafales violentes... Il paraît donc que l'hiver n'est pas encore fini, pas plus que l'horrible guerre. Cette bise est si forte qu'elle risque d'enlever les toits de ruches mal assujettis. Comme, en mars, il peut encore faire des temps pareils ou pires, il n'est pas trop tard pour veiller une fois de plus à la solidité de vos ruches. Cela d'autant plus que le danger devient plus grand, à mesure que la saison avance, de voir le couvain souffrir du froid, si vos ruches sont mal couvertes ou découvertes.

Malgré tout, dans la généralité de nos contrées, mars verra les belles premières sorties : quelle joie chez l'apiculteur lorsqu'il entend ces premiers appels à la vie, au renouveau des envolées d'allégresse au rucher. Mais il y a une précaution à prendre par ces temps de restriction de... savon. Bien qu'il y ait eu déjà des sorties partielles, vous devez vous attendre à ce que, lors de la première grande sortie, il y ait aussi une entreprise générale de peinture gratuite sur les lessives étendues au beau soleil... Et vous devinez la colère légitime des lessiveuses en constatant que vos abeilles ont posé des points multicolores (ou unicolores) qui ne sont guère au goût des ménagères. Or le « savon » qu'il faudrait pour faire disparaître ces « ornements intempestifs », vous risquez de le recevoir, expédié d'une verte façon et gratuit celui-là, sans coupons. Avisez donc vos voisins du risque, s'il est encore assez tôt. Cela a plus d'importance qu'on ne croit, car vous pouvez être « actionné » en dommages à la propriété.

J'espère que vous avez pris des notes sur chacune de vos ruches, l'année passée. Vous savez celles qui vous ont donné satisfaction, qui vous ont produit du miel et qui n'ont pas nécessité un

très gros supplément de nourriture à l'automne. Ces colonies qui savent se gouverner et prévoir, ce sont celles que vous devrez soigner tout particulièrement, c'est de celles-là que vous devrez élever pour remplacer les déficientes... ou les prodigues. Il s'agit, moins que jamais, d'augmenter à tout prix le nombre de ses ruches, mais de n'avoir que de bonnes colonies. Les raisons, les voici : diminution du nombre des plantes mellifères par suite de l'extension des cultures et aussi incertitudes au sujet de la fourniture de sucre pour alimenter ces colonies nouvelles, créées imprudemment. Si vous pouvez acheter des colonies complètes, prêtes à la récolte, c'est différent.

Je vous rends attentif à la nourriture offerte de farine de soja. Les expériences faites, tout spécialement par le Liebefeld, nous disent que c'est là un des seuls succédanés dignes de retenir notre attention et les soins de notre bourse. On a défriché beaucoup de taillis et par conséquent fait disparaître beaucoup de saules marsault, producteurs de pollen printanier, il faut obvier à cette déficience nouvelle dans la provision indispensable de pollen au premier printemps.

En mars, même en avril, malgré les températures parfois élevées, « n'ôte pas un fil ». C'est dès maintenant qu'il faut veiller à la conservation de la chaleur et si les « caisses à macaronis » sont suffisantes pour abriter provisoirement un essaim ou une nouvelle colonie, il n'en est pas de même pour maintenir la chaleur suffisante à l'élevage normal et suivi du couvain. Qu'on y songe : il faut une température constante de 35 degrés à l'intérieur de la ruche. S'il fait 0 degré dehors ou même moins, vous voyez la difficulté pour nos amies de combler cette énorme différence. Aussi comprenons-nous l'un des avantages de la ruche, préconisée par M. Townley, capable de maintenir le froid au dehors et de ne le laisser pénétrer que le moins possible à l'intérieur.

Mais il y a une certaine possibilité d'obtenir un effet partiel tout au moins : c'est le calfeutrage sérieux, surtout au-dessus du nid à couvain. C'est maintenant qu'il faut ressortir les vieux « brousse tout », même troués, les vieilles jupes en laine, etc., pour autant qu'il en existe encore en ce malheureux temps où tout est repéré et récupéré depuis longtemps. A défaut, mettez une bonne couche de laine de bois ou de papier (il y a des « titres » dépréciés qui feront bien l'affaire ou des pages de « Conseils aux débutants » vieillies). Peu importe le genre, pourvu que cette couverture tienne au chaud notre cher petit monde.

On l'a dit voici bien longtemps : « C'est l'œil du maître qui engraisse le bétail... », c'est bien vrai aussi en apiculture. On vous citera des exemples : « Oh, celui-là, il ne s'occupe pas de ses abeilles et il a quand même du miel... » C'est à voir et vérifier de plus près. Et puis, cela peut aller un an ou deux, mais ensuite... ?

Que votre œil de maître s'occupe aussi de l'eau si indispensable à la formation de la bouillie nécessaire au couvain. Pas besoin d'un abreuvoir compliqué, pas besoin d'abreuvoir du tout si, à proximité immédiate du rucher, il y a une fontaine avec des « gouilles » propices au réchauffement de l'eau ou un ruisseaulet avec de jolis golfes abrités, mais une bouteille, avec une belle étiquette de Dézaley, renversée sur une soucoupe, placée au soleil et à l'abri des coups de vent, voilà qui fera facilement votre affaire et celle de vos abeilles. (Il n'est pas indispensable que ce soit du Dézaley.)

Si, lors d'une première visite rapide, vous vous apercevez qu'une de vos colonies approche de sa fin par la faim, trouvez un rayon, sain, de miel pour le lui donner soit au-dessus des rayons, soit immédiatement près du premier rayon de couvain et grattez un peu le miel. Si vous n'avez pas ce genre de provision, faites alors de la pâte de miel, jusqu'au moment où vous pourrez donner du sirop. (Voir Bertrand, « Conduite du rucher ».)

Et enfin, le meilleur conseil que je puisse vous donner, c'est de relire et relire tout ce que Bertrand dit dans son incomparable volume sur le mois de mars. C'est le fin moment...

Il est indiqué que par précaution et sécurité, on prélève de chaque ruche morte au printemps une vingtaine d'abeilles ou un fragment de rayon. C'est de cette façon que l'on peut déceler vraiment les causes de la mortalité. Même si l'apiculteur peut croire connaître les causes de la mort de telle colonie, il ne devrait pas négliger de faire l'envoi à l'examen (gratuit). Car l'orphelinage, la mort par famine, ou par l'étouffement, ou encore par dysenterie peuvent être la suite d'une maladie contagieuse. Nous devons profiter de cette offre que nous communique aimablement M. Morgenthaler, soit pour notre instruction personnelle, soit pour l'utilité commune de toute l'apiculture.

St-Sulpice, 17 février.

Schumacher.

Farine de soja

L'Office fédéral de ravitaillement, avec la plus aimable complaisance, met de nouveau cette année à notre disposition une certaine quantité de farine de soja pour la nourriture des abeilles. Ainsi les essais pourront être continués et nous renseigner sur la valeur de ce remplaçant du pollen. Chaque apiculteur qui recevra de cette farine s'engage naturellement à ne l'employer que pour la nourriture des abeilles exclusivement. Une autre utilisation nuirait à l'ensemble des apiculteurs et sera punie selon les prescriptions fédérales.

Pour la commande de cette farine, voici la procédure à suivre :

1. Les commandes sont remises au président de section. MM.

les présidents sont chargés de les recevoir et de contrôler le nombre des ruches indiquées.

2. Les présidents adresseront ces commandes à : Union suisse des sociétés d'agriculture du canton de Berne, Speichergasse 12, Berne, société qui a bien voulu se charger, une fois encore, de la distribution de cette farine.

3. L'attribution se fait, d'après le nombre des colonies, comme suit : jusqu'à 10 colonies, 1 kg. ; de 11 à 50 colonies, 2 kg. ; au delà de 50 colonies, 3 kg.

L'envoi se fera, contre remboursement, au prix de fr. 3.50 le kg.

Nous vous proposons, Messieurs et chers collègues, d'essayer cette farine de soja qui doit remplacer le pollen au premier printemps. Les expériences que nous avons faites nous ont donné de bons résultats, mais nous aimerions les voir confirmées par d'autres apiculteurs. Un conseil cependant, le soja doit être à disposition des abeilles au premier printemps, alors que le pollen fait encore défaut ailleurs. Elles en sont très friandes. Je pose simplement le cornet de soja devant mes ruches, sur un tabouret, recouvert d'une tuile pour le mettre à l'abri de la pluie. Après y avoir fait un petit trou, j'amorce avec un peu de miel. En quelques jours, plusieurs kilos disparaissent et c'est un plaisir de voir les abeilles se rouler dans le soja et s'en faire de belles cuissettes. Tout le développement de la colonie s'en ressent et le couvain ne souffre pas de cette nourriture spéculative. Si nous considérons qu'une ruche consomme environ 60 kg. de pollen annuellement, le fait qu'elle peut trouver, au moment où il est rare, un remplaçant de ce précieux pollen, remplaçant que l'apiculteur peut lui procurer, doit lui être précieux.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

JANVIER 1943

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique.)

Genève	7.25	Langenthal	7.25
Lausanne	7.25	Aarau	7.25
Vevey	7.25	Lenzbourg	7.25
Montreux	7.25	Lucerne	7.25
Aigle	7.25	Zurich	7.25
Yverdon	7.25	Coire	7.25
Payerne	7.25	Bellinzone	7.25
Berne	7.25	Lugano	7.25
Thoune	7.25		
Langnau	7.25		
Soleure	7.25	Prix moyen suisse	7.25

Attribution de sucre aux apiculteurs pour le printemps 1943

a) *Réserve obligatoire.* En raison de l'incertitude existant au sujet de l'approvisionnement futur en sucre, chaque apiculteur est tenu de réserver 2 kg. par colonie à prélever sur les 5 kg. alloués ce printemps. La réserve obligatoire atteindra donc 4 kg. par colonie, y compris les 2 kg. mis de côté conformément à l'ordonnance KR N° 167 concernant l'attribution de sucre en automne 1942. Les apiculteurs qui ne tiendront pas compte de cette obligation seront punissables.

b) *Augmentation du nombre des colonies.* Il n'est permis d'augmenter le nombre de leurs colonies qu'aux apiculteurs qui sont en mesure de maintenir leurs nouvelles ruches sans diminuer la réserve obligatoire de 4 kg. et sans avoir recours à une demande supplémentaire. Il ne sera tenu compte des essaims que pour l'attribution du sucre pour l'automne et l'hiver.

c) *Attribution supplémentaire aux nouveaux apiculteurs.* Les nouveaux apiculteurs (soit les personnes n'ayant possédé aucune ruche jusqu'à maintenant et qui peuvent prouver qu'elles ne possèdent pas de rayons bâtis pour leurs essaims nus qu'elles ont acquis) sont autorisés à présenter une demande supplémentaire unique de 5 kg. par essaim. L'Office de guerre ne tiendra pas compte de cette distribution supplémentaire lors de l'attribution du sucre d'automne et d'hiver.

d) *Elevage des reines.* Conformément aux prescriptions de l'ordonnance KR N° 167, il pourra être attribué au maximum 2-3 kg. de sucre cristallisé aux possesseurs d'une exploitation de 5-10 colonies qui pratiquent l'élevage des reines et 3-5 kg. aux possesseurs d'une exploitation de 10-20 colonies. Les demandes supérieures des groupes d'éleveurs ou des particuliers qui pratiquent l'élevage pour la vente devront être motivées et visées par les organes des sociétés locales ou régionales.

Les éleveurs de reines qui ont obtenu en 1942 du sucre en poudre pour la confection de candi ne recevront pas de supplément de sucre en 1943 pour l'élevage des reines.

Collecte de miel pour soldats tuberculeux

Le médecin en chef est reconnaissant aux apiculteurs romands de bien vouloir participer à la collecte en faveur des soldats tuberculeux de Leysin et de Montana. Le miel, les coupons ou l'argent peuvent encore être remis à vos présidents de sections qui recevront des instructions ultérieures par circulaire dès que nous les aurons reçues nous-même de Berne.

Nous vous recommandons chaudement cette collecte qui, en

dehors d'un acte de fraternité confédérale, sera une réclame très utile pour l'usage du miel contre la tuberculose. Les traitements seront contrôlés médicalement et les résultats obtenus seront publiés. Peut-être arriverons-nous à faire admettre, par l'autorité médicale suisse, comme c'est le cas dans d'autres pays, que le miel est un remède et que les apiculteurs peuvent le désigner comme tel.

Avec une bonne action, vous ferez œuvre utile, nous comptons sur vous tous, chers collègues apiculteurs.

Corcelles (Ntel), le 24 février 1943.

Office du miel : *Charles Thiébaud.*

Rapport sur les appareils Stoppani à Berne et sur la balance enregistreuse Schenkel à Moiry

L'automne est là, il s'installe doucement mais sûrement dans nos montagnes neuchâteloises et nous invite à l'accélération des derniers travaux de mise en hivernage de nos ruchers. La saison apicole de 1942 s'achève et le moment est venu de vous dire quelques mots sur l'utilisation des appareils météorologiques de la station du Locle, ainsi que sur le fonctionnement de la balance enregistreuse.

Sur les indications de M. Ch.-E. Perret, du Crêt-du-Loche, j'ai donc fait construire un abri spécial pour les appareils Stoppani, de Berne, abri bien compris et qui donne satisfaction. Différents renseignements sur le fonctionnement de ces appareils m'ont été donnés par M. Perret très obligeamment et le 18 mai, la station était au point.

Les débuts furent un peu laborieux ; il a fallu se faire la main pour le réglage des aiguilles enregistreuses, travail délicat et qui s'acquiert par la pratique. Les premiers graphiques ne sont pas merveilleux et indiquent bien que l'apprenti n'était pas maître. Parfois un des appareils marchait très bien, tandis que l'aiguille du voisin s'obstinait à ne pas marquer son passage. Il est arrivé aussi quelquefois des ratées dans le mouvement d'horlogerie qui actionne les trois appareils ; en ouvrant la maisonnette, je fus, à deux ou trois reprises, très surpris de ne plus entendre le tic tac habituel et de trouver naturellement les appareils au repos, alors même que le mouvement avait été remonté.

Les aventures de ce genre sont désagréables, elles doivent disparaître et je pense qu'une révision du mouvement d'horlogerie s'impose. Si l'on veut obtenir des données sûres, il ne faut pas que des accidents de ce genre se produisent.

En ce qui concerne le fonctionnement de la balance enregistreuse, on peut dire qu'il fut normal ou du moins à peu près normal. Une révision du mouvement d'horlogerie paraît s'imposer aussi, car, dans l'intervalle de huit jours, il y avait lieu de noter

une avance de deux heures environ. Les indications fournies par le graphique me paraissent un peu moins sensibles et précises que celles obtenues par la balance habituelle, car la pression de l'aiguille sur le graphique gêne, dans une certaine mesure et malgré le réglage, les oscillations du fléau de la balance. La température agit également sur le réglage de cette aiguille et ici l'on remarque une très nette différence entre le fonctionnement des appareils Stoppani, de Berne, construits spécialement et la balance enregistreuse de Moiry, pour laquelle un abri a également été établi.

En résumé, cette balance fonctionne, mais n'indique pas, à mon point de vue, les résultats avec la précision désirée. Il est vrai que sous le rapport du réglage, des progrès doivent encore être obtenus. D'une manière générale, les défauts signalés peuvent se corriger ; le mouvement d'horlogerie peut être révisé et les expériences faites au cours de la saison sur l'utilisation pratique des appareils faciliteront, je crois, dans une notable mesure, le travail de l'année prochaine. Quant au résultat du pluviomètre, je vous dirai que je ne suis pas à même de vous donner quelque chose de précis et je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Il a bien été installé, mais le récipient vidé à deux reprises par des enfants qui ont trouvé plaisir à ce jeu ! A d'autres occasions, j'ai moi-même oublié de noter le contenu et les averses ont fait déborder le récipient, d'où impossibilité d'indiquer quelque chose de précis. Je prendrai d'autres dispositions plus pratiques pour l'avenir.

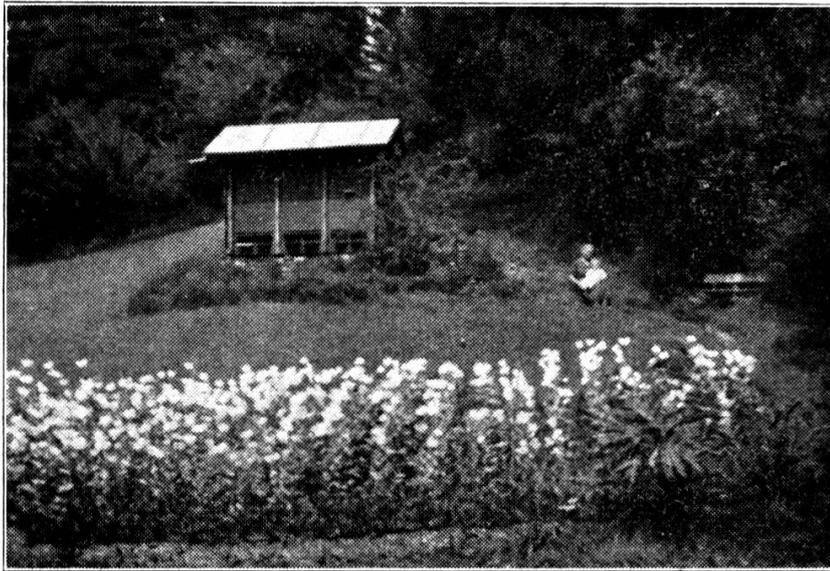
Voilà, Monsieur le président, la première partie de mon rapport visant plus spécialement le fonctionnement des appareils. Dans la seconde partie, je devrais pouvoir établir une relation très détaillée entre les indications des appareils météorologiques et celles fournies par la balance enregistreuse. Je vais tâcher de tirer quelques conclusions des résultats notés, mais j'avoue à l'avance mon infériorité dans ce domaine et vous prie de bien vouloir m'en excuser.

D'une manière générale et par temps chaud et stable, le graphique de la balance indique une diminution de poids jusqu'à midi. Dès 14 heures environ, l'augmentation est graduelle et se poursuit jusqu'à 21 heures environ. Certains jours, la diminution de poids, devant provenir de l'évaporation du nectar pendant la nuit, m'a paru anormale ; elle était presque imperceptible sur le graphique et pourtant il y avait une forte ventilation à l'entrée de la ruche. Avec une augmentation de 1 kg., il semble qu'une diminution de 100 gr. environ ne corresponde pas à la réalité et j'en reviens à la conclusion que les petites fluctuations de poids sont enregistrées avec moins d'exactitude qu'avec les anciennes balances. Le réglage délicat doit pouvoir être obtenu de façon à ce que l'aiguille marque, sans que la pression de cette dernière gêne sensiblement le libre oscillation du fléau de la balance.

Les augmentations un peu notables ont été enregistrées par les hautes températures et par un pourcentage faible d'humidité de l'air. Quelquefois, le degré d'humidité de l'air était moyen et des apports appréciables furent enregistrés. Il faudrait avoir beaucoup de temps à sa disposition pour observer de près tout cela ; il serait alors possible de déterminer le pourcentage d'humidité de l'air et la température les plus favorables à la sécrétion du nectar chez certaines plantes, bien que la question du vent, que nous ne pouvons enregistrer, joue aussi son rôle. Malheureusement, je suis trop occupé pour pouvoir faire toutes ces observations et si quelqu'un plus qualifié que moi et disposant de temps suffisant pour fournir un travail complet dans le sens indiqué voulait bien s'annoncer, il n'y aurait pas lieu d'hésiter, me semble-t-il. Simple praticien, je conduis mon rucher de mon mieux en cherchant à observer tant que je peux, mais ai un grand regret, celui de ne pouvoir réserver plus de temps à mes chères abeilles.

Le Locle, le 23 septembre 1942.

G. Matthey.



Le rucher avec une plantation de pavots.

Communiqué

Le 27 novembre 1942, le petit rucher modèle de M. Ernest Liengme, à Cormoret, membre de la S. R. A. depuis vingt-cinq ans, a été presque totalement écrasé, cela dans des circonstances bien curieuses.

Un billon de 25 m. de long parcourant une distance de 1800 m., descendant une pente sur un terrain gelé, est entré dans le rucher,



Le trou de l'entrée du billon.



La sortie de la bille après avoir écrasé les ruches
et dont le gros bout est resté sur les débris.

écrasant trois des ruches suisses, bousculant les autres et faisant voler les cadres de tous côtés. Notre membre en fut averti tard le soir, alors que le froid avait fait son œuvre parmi les abeilles.

La commune responsable a offert de couvrir les frais qui dépassent fr. 700.—.

**Pesées des ruches pour les mois d'octobre, novembre,
décembre 1942 et janvier 1943**

STATIONS	Alt. M.	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
		Dim. Gr.	Dim. Gr.	Dim. Gr.	Dim. Gr.
Boncourt	373	—	850	750	800
Genève	—	—	500	900	1000
Delémont	415	—	800	700	700
Fiez (Vd.)	520	—	2400	1600	2700
Bex I	430	600	300	500	900
Bex II	430	1950	500	500	1400
Vendlincourt	450	1500	1300	1200	1000
Vuarrenge (Vd)	453	—	—	250	1850
Marnand	481	—	500	500	1000
Corcelles (N.)	—	—	—	650	600
Berlincourt	505	—	700	800	1500
Matran	643	—	—	—	1700
Rue (Fr.)	650	—	—	850	1250
Valangin	653	550	800	1050	—
Corcelles (J.B.)	656	—	—	—	2200
Carrouge (Vd.)	728	—	—	500	600
Dombresson	743	—	1000	1400	1600
Tavannes	760	475	575	525	800
Coffrane	805	—	—	2500	1400
Le Locle	925	875	675	600	500
La Valsainte (Fr.)	1017	—	600	900	700
»	1017	—	800	800	400
»	1017	—	700	—	1300
»	1017	—	—	—	1800
Crêt du Locle	1030	—	1050	350	1150
Chaumont	1090	—	—	—	1600
Ste-Croix	1089	—	1500	1000	1000
Le Sepey	—	—	—	700	750

Les observations qui me sont parvenues des stations de pesage sont à peu près toutes les mêmes. Chaque mois, nos abeilles ont fait des sorties. Pas de dysenterie. Hivernage satisfaisant, consommation normale.

Tout en remerciant les détenteurs de bascules qui m'ont fait parvenir leurs pesées, je me recommande pour celles des mois de février, mars et avril, pour le 10 mai prochain. A partir de mai, les pesées devront me parvenir à la fin de chaque mois. D'avance, merci.

Delémont, le 15 février 1943.

Jos. Walther.

Question

Je glane le fruit de vos expériences, qui peut me répondre ?

A quoi faut-il attribuer, dans une ruche, pendant la saison froide et de repos, une activité débordante, des sorties fréquentes malgré le mauvais temps ?

Sur la planche de vol, j'ai trouvé des abeilles, cet hiver, le corselet, l'abdomen, les pattes épars. Ceci est-il le méfait des oiseaux ou les causes sont-elles autres ?

W. Calame, Beau-Site 29, La Chaux-de-Fonds.

Travaillons par nous-mêmes

Normalement, le débutant, même s'il a suivi un cours apicole ou cours d'instruction en terme militaire (je rentre d'une relève), fait marcher de pair sa petite pratique avec la littérature apicole. Il a ainsi la faculté de consulter les sujets à sa portée, de se les assimiler avant le travail effectif à la ruche.

Pour les autres articles, il les parcourt, ne s'y arrête pas, les renvoie à plus tard. Parmi ces derniers, un surtout le laisse indifférent : c'est *la lutte contre l'essaimage*.

Pour le débutant campagnard surtout, cela le choque, lui paraît même un non sens. En effet, il sait que sa prospérité matérielle provient et dépend surtout de la *procréation* de ses bonnes bêtes et de ses bonnes plantes. Depuis la guerre surtout, on lui recommande de faire une sélection judicieuse de tout cela, de vivre le plus possible par lui-même et de couvrir ses besoins dans une plus large mesure par ses propres produits.

Cela concerne-t-il aussi l'apiculture ? Je crois que oui.

On nous a recommandé avec raison, vu la situation, de ne pas trop augmenter notre effectif de ruches. A côté de cela, et même avant, il y a le devoir de tout apiculteur de maintenir cet effectif. Ici cela peut être comme avec l'argent : c'est autant et même plus difficile de le conserver que de le gagner. L'hivernage parfait n'existe malheureusement pas encore. Il y a toujours un certain déchet à remplacer le plus avantageusement possible. Pour cela, à mon bien humble avis, surtout pour celui qui est accaparé par le plan Wahlen, le moyen le plus simple, le plus conforme aux idées ci-dessus est l'essaimage naturel.

Nos grands-pères disaient toujours avec raison en patois : faut adi ouna bête que cresse dans son étable (il faut toujours avoir une bête qui croisse dans son étable). Et un essaim donc, n'est-ce pas, quelque chose qui croît ? En quelques jours, avec un minimum de soins, vous avez une colonie en pleine forme, avec de

superbes cadres neufs, du couvain abondant et de tout âge et qui, bien conduite, vous donnera satisfaction pendant des années. Et les belles cellules à disposition pour le rajeunissement, élevées pendant le vrai temps des amours, ces reines qui chantent, lisez donc Mæterlinck, dans tout cela, n'y a-t-il pas de l'espoir, quelque chose qui croît ? Et c'est la chose la plus naturelle du monde.

En cours de saison, tous les apiculteurs ont à répondre à des gens qui ignorent tout de notre métier, à cette énervante question : pourquoi votre ruche essaime-t-elle ? parce qu'il y a deux reines ? Après une brève explication, j'ajoute toujours : c'est comme si je vous demandais pourquoi votre belle pouliche vous a donné un superbe poulain ou votre vache, excellente laitière, une magnifique vachette. Seriez-vous mécontent ? Avec ces gens-là, j'en suis quitte ; la chose est définitivement classée.

Lorsque les apiculteurs se communiquent le résultat de leur récolte, c'est d'abord celui du miel, celui des essaims ensuite. Lorsque ceux-ci font défaut, ils sont regrettés et on entend souvent cette réflexion : J'aurais bien aimé en avoir quelques-uns ; j'avais des vides à combler. Cela est très juste, car il n'y a rien de plus triste qu'une ruche inhabitée. En plus de cela, et pour ma part je n'ai jamais vu un apiculteur faire grise mine à un bel essaim.

Sans doute, dans une vie d'apiculteur, il y aura toujours telle année où l'essaimage aura été excessif. Cela lui laissera peut-être une impression désagréable, comme du reste il y en a beaucoup d'autres dans la vie. Il faut la prendre du bon côté, tout comme le service militaire. Une chose indispensable sera de changer le sang par l'achat de bonnes reines chez nos éleveurs de chez nous. Il y en a dans chaque section. Cela sera moins coûteux que l'essaimage complet venu d'autres pays. Vivons par nous-mêmes, pensons aux frontières fermées. Et puis cela diminuera le prix de revient du kilo de notre miel suisse, puisque dans notre *Bulletin* on le trouve à un prix excessif.

Une ruche qui essaime est en général une ruche forte et en parfait état et le débutant ne doit avoir aucun chagrin de voir essaïmer ses bêtes. Elles lui disent merci des bons soins reçus, de la bonne nourriture, du bon logement. Pour s'en convaincre, qu'il regarde le rucher de notre donneur de conseils, qui est censé n'être plus débutant, puisqu'il va nous servir, sauf erreur, ses avis pour son 336^{me} mois (soit dit en passant, ces conseils ressemblent fort au beau lac, aux côtés duquel ils sont dictés : toujours les mêmes, mais aux reflets changeants). Ce rucher donc, qui n'a jamais eu de maladie, a essaïmé follement ces dernières années. Calmement, sans jurement (et pour cause), ces essaims ont été recueillis et utilisés par les mille et une manières qui existent à cet effet.

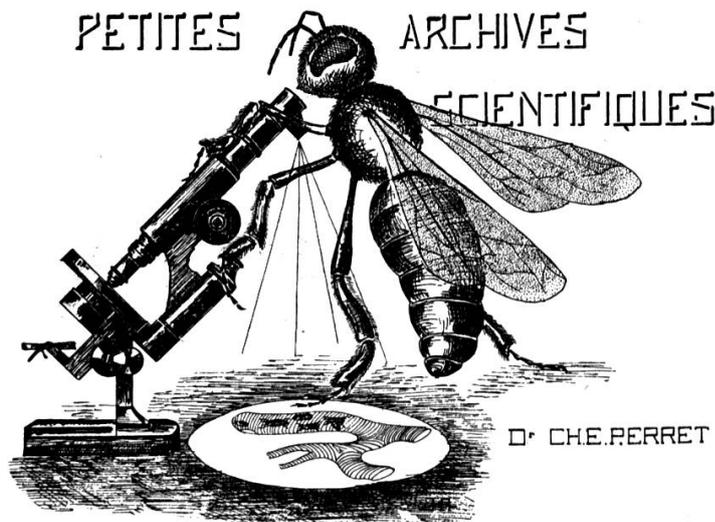
Permettez donc à un humble agriculteur de vous dire : un essaimage modéré est nécessaire à la bonne marche du rucher. En

plus, la capture des essaims et les soins à leur donner auront une heureuse influence sur la formation professionnelle du commençant, tout comme un bon maniement d'armes précède un bon tir.

En résumé, les articles contre l'essaimage sont très intéressants et très instructifs. Mais ils ne devraient être mis en pratique que par les gens rompus au métier, par ceux qui ne peuvent disposer que d'un nombre limité de ruches, par ceux à qui, hélas, les forces commencent à baisser, par... eh ! parbleu, ceux qui détiennent... le gobelet de la Romande.

Assens, le 15 février 1943.

S. Chambettaz.



Relations entre les phénomènes météorologiques et la production du nectar

(Suite)

La sécrétion du nectar.

Les plantes contiennent un excès d'eau amené par la sève ; cet excès est éliminé dans l'atmosphère soit sous forme de vapeur d'eau, soit sous forme d'eau liquide, d'où deux grandes fonctions : la *transpiration* et la *sudation*, entre lesquelles il existe une corrélation étroite et qu'il est nécessaire de connaître pour comprendre le mécanisme de la sécrétion du nectar.

Transpiration.

Cette fonction par laquelle la plante rejette de la vapeur d'eau¹ se fait par toutes les parties perméables, mais spécialement par les feuilles ; le dégagement de ce gaz se fait par de petites ouvertures ou stomates situés surtout dans l'épiderme de la face infé-

¹ La vapeur d'eau est un gaz invisible contenu dans l'atmosphère et provenant de l'évaporation de l'eau ; par le phénomène inverse de la condensation, elle peut redonner de l'eau liquide.

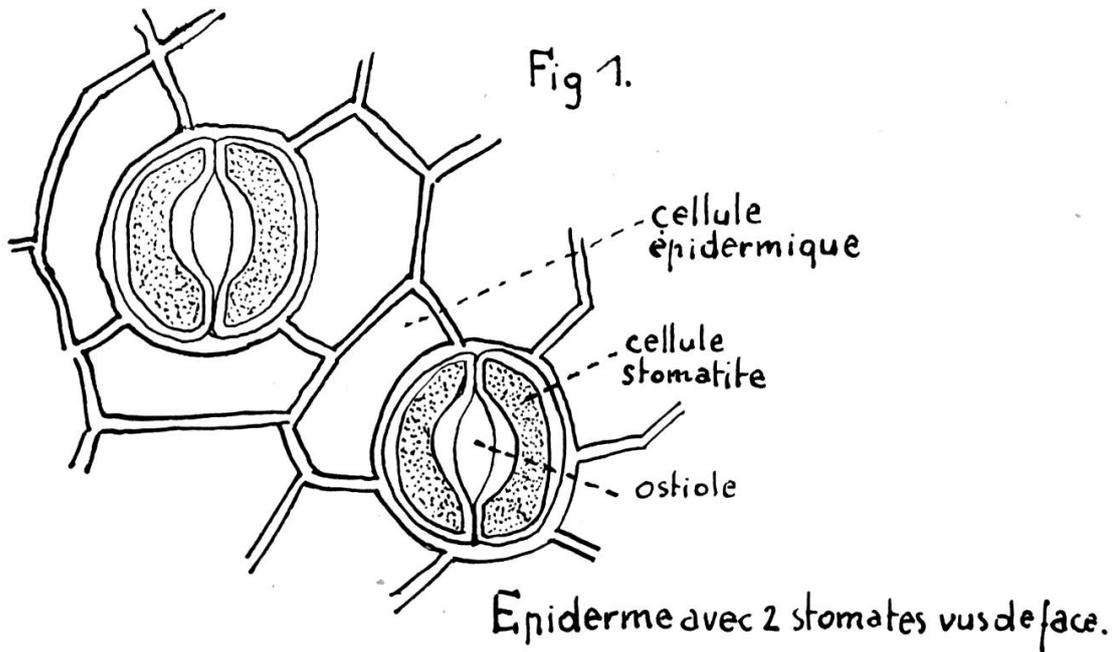
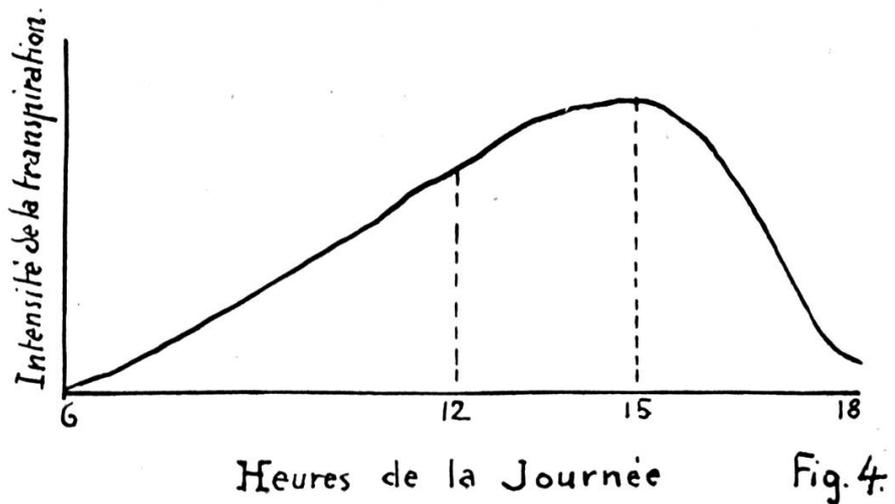
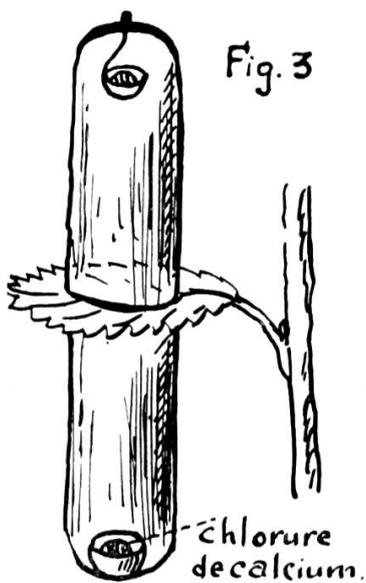
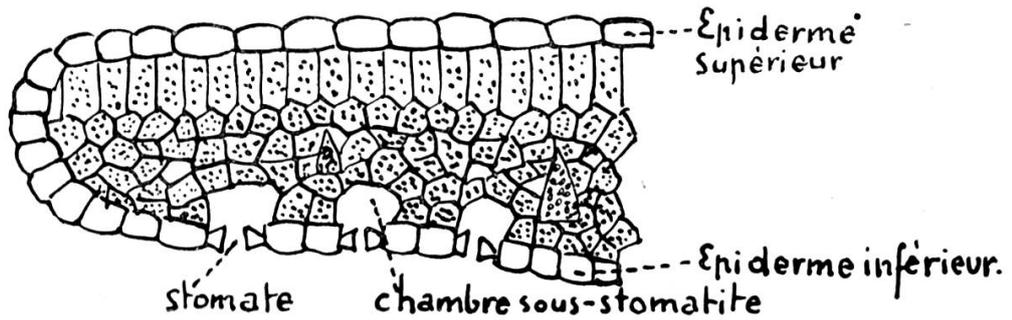


Fig. 2 Coupe transversale d'une feuille



rieure des feuilles (fig. 1 et fig. 2). L'intensité de la transpiration, c'est-à-dire la quantité de vapeur d'eau rejetée pendant un temps donné, est variable :

1. *Elle est proportionnelle à la surface et au nombre des feuilles.* On peut la mesurer très facilement au moyen d'une balance par la méthode suivante : On place une feuille entre deux tubes de verre de même diamètre, fermant parfaitement bien, dans lesquels on a placé une petite coupelle contenant un corps qui absorbe la vapeur d'eau, du chlorure de calcium ; à la fin de l'expérience, on pèse à nouveau le chlorure de calcium et l'augmentation de poids indique la quantité d'eau transpirée (fig. 3). Voici quelques chiffres intéressants : un plant d'avoine rejette en trois mois 22 litres d'eau¹ ; un chêne de moyenne grandeur, en six mois, 11,000 litres ; un hectare de prairie, en six mois, 1,200,000 litres.

2. *Elle croît avec la température jusqu'aux environs de 45 degrés ;* à une température supérieure la plante est tuée.

3. *Elle croît avec la sécheresse de l'air ;* on constate le même phénomène quand on fait sécher du linge ; quand l'air est sec, il sèche très rapidement, quand l'air est saturé d'humidité, il ne sèche pas du tout.

4. *Elle croît avec l'agitation de l'air.*

5. *Elle croît avec la lumière.*

6. *Elle varie avec les différentes heures de la journée ;* presque nulle à 6 heures du matin, elle atteint son maximum à 15 heures pour redescendre ensuite plus vite qu'elle n'était montée (fig. 4).

Sudation.

C'est la fonction par laquelle la plante rejette son excès d'eau à l'état liquide ; elle se produit quand la transpiration diminue ou ne se fait plus, c'est-à-dire lorsque l'air est saturé de vapeur d'eau et qu'il n'en peut par conséquent pas contenir davantage, ou encore par suite de la diminution de la lumière et de la température. Or comme l'absorption de sève brute² devient supérieure à la transpiration qui est diminuée ou arrêtée par les conditions extérieures sus-mentionnées, l'excès d'eau s'échappe en fines gouttelettes liquides par les stomates ; ce phénomène se produit surtout au crépuscule ; la terre étant encore chaude, l'absorption se fait abondamment tandis que la transpiration diminue fortement par suite de la disparition de la lumière et de l'abaissement de la température de l'air ; l'eau s'accumule dans les tissus de la plante, puis s'écoule goutte à goutte. Il ne faut pas confondre l'apparition

¹ C'est-à-dire que la vapeur d'eau rejetée produirait par condensation 22 litres d'eau.

² La sève brute est constituée par l'eau et les sels minéraux absorbés dans le sol par les racines.

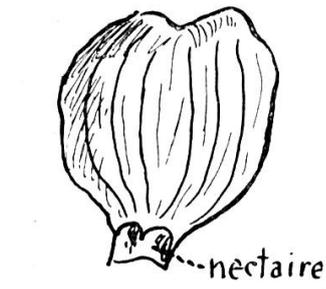


Fig. 5
Pétale de
Ranunculacée

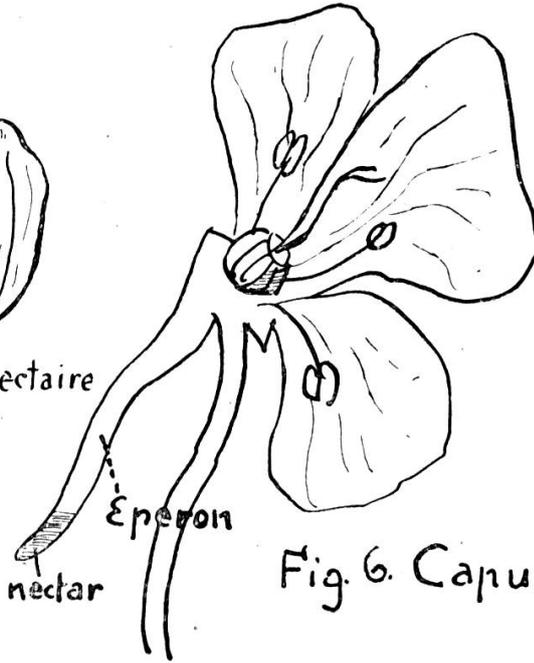


Fig. 6. Capucine

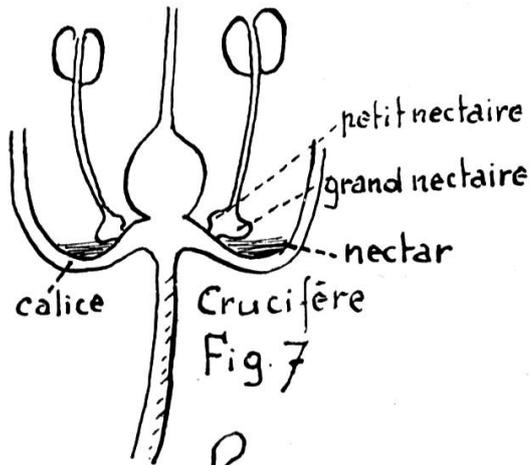


Fig. 7

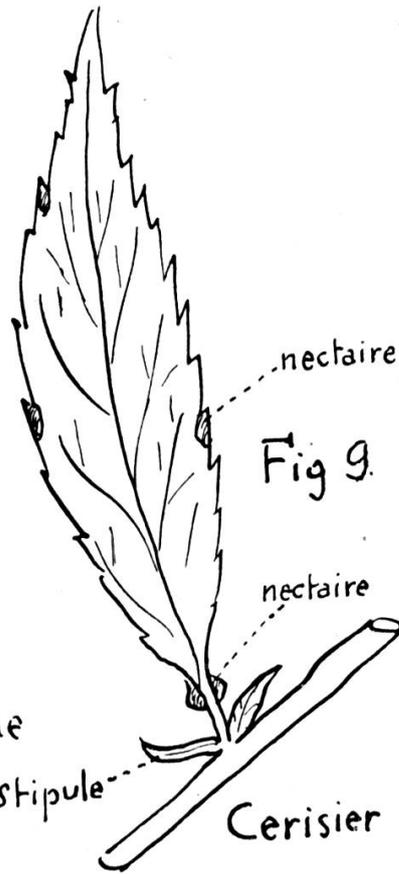


Fig. 9.

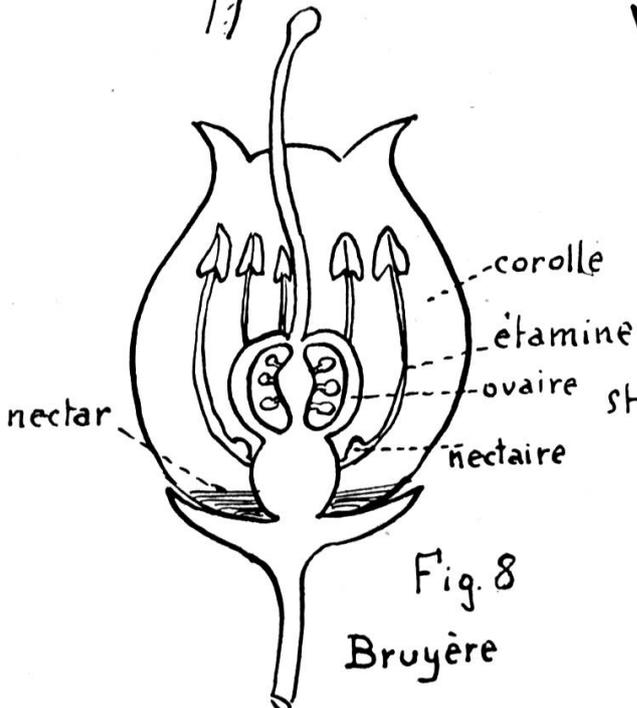


Fig. 8
Bruyère

de ces fines gouttelettes avec le phénomène de la rosée, qui est un phénomène de condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'air.

Or, si le tissu de la plante où s'accumule cet excès d'eau est rempli de sucre, la *sudation* détermine une abondante production de liquide sucré, le *nectar*. Les stomates par où s'écoule le nectar sont particulièrement abondants en certains points de la plante, soit dans les fleurs ou sur les feuilles ; les tissus qui les portent sont différenciés en organes glandulaires ou *nectaires* qui laissent suinter le liquide sucré.

On trouve des nectaires à la base des pétales des renonculacées (fig. 5), dans l'éperon du calice des capucines, des orchidées, de la violette (fig. 6), à la base des étamines ; chez les crucifères, les deux étamines courtes sont pourvues de deux nectaires ; le nectar tombe dans la poche du calice (fig. 7). Dans le genre *Erica* (bruyère), les nectaires sont aussi placés à la base des étamines et le nectar est recueilli au fond de la corolle en forme de cloche (fig. 8).

Chez le cerisier, on trouve deux nectaires sur le pétiole de la feuille et il peut s'en trouver sur les dents du limbe (fig. 9). Chez le prunier, ils sont répartis à la base du limbe. Chez les tilleuls, cette exsudation se fait par toute la surface inférieure de la feuille, qui se couvre d'un nectar poisseux ou *miellat*. D'autres plantes, dont les nectaires sont en dehors de la fleur, sécrètent aussi du miellat, par exemple les acacias, les conifères, les chênes, les trembles, les ronces, etc.

Ce serait cependant une erreur de croire que le miellat, récolté par les abeilles sur certaines espèces végétales, est exclusivement une sudation ; au contraire, la plus grande partie des miellats est produite par un groupe d'insectes, les aphides (pucerons). Ceux-ci pompent au moyen de leur trompe la sève des feuilles ; ils la digèrent partiellement et en rejettent une certaine quantité par l'orifice anal ; c'est ce produit d'excrétion, inutile à l'organisme, qui est récolté par les abeilles.

En résumé, le miellat provient de deux sources différentes :

1. Des insectes (pucerons) comme produit d'excrétion.
2. Des feuilles de certaines espèces végétales comme produit de sécrétion (sudation).

Les pucerons vivent de préférence à la face inférieure des feuilles ; comme ils sont en général en grand nombre, l'excrétion du miellat est très abondante ; celui-ci tombe naturellement sur les feuilles qui se trouvent en dessous, lesquelles se recouvrent de cette substance collante, d'où le nom de « rosée de miel », parce qu'on supposa d'abord qu'elle tombait du ciel sous forme de gouttelettes saccharifères. Souvent même, la substance sucrée évacuée par les pucerons est lancée au loin sous forme de fines gouttelettes qui retombent sur les branches inférieures.

Il est fort probable que la production du miellat par les aphides soit soumise à certaines conditions de température ; c'est un phénomène qui n'a rien à voir avec les phénomènes de sudation que nous nous proposons d'étudier, mais dont il faudra certainement tenir compte, sous peine de voir nos résultats complètement faussés ; il faudra être parfaitement renseigné sur l'origine du miel récolté : nectar de fleurs, miellat de sudation ou miellat d'aphides.

(*A suivre.*)

Dr Ch.-E. Perret, Crêt-du-Loche.

Les assurances de la Romande en 1942

Responsabilité civile. L'année 1942 peut être marquée d'une pierre noire. En effet, le préposé n'a pas reçu moins de vingt-quatre demandes d'indemnités, soit le plus grand nombre depuis qu'il s'occupe de nos assurances.

Et plusieurs sinistres furent graves ; il convient de mentionner spécialement celui qui coûta malheureusement la vie à une fillette de 4 ans, morte après dix jours de souffrances. Elle était tombée d'un char dont le cheval s'était emporté après avoir heurté un essaim. M. Gapany, profondément ému par ce malheur, a fait tout ce qu'il a pu en faveur de la famille si cruellement éprouvée et votre Comité présente encore une fois l'expression de la sincère sympathie de la Romande aux parents affligés. Lors du même sinistre, une femme fut blessée et assez longtemps malade, un cheval fut piqué et il y eut des dégâts matériels.

Parmi les autres accidents, heureusement moins déplorables, citons le cas d'un cheval qui, arrêté près d'un rucher, s'emporta après avoir été piqué. Le conducteur fut piqué aussi et un harnais mis à mal ; d'où intervention d'un médecin, d'un vétérinaire et d'un sellier, sans compter la perte causée pour incapacité de travail. La note à payer se montait à fr. 449.45 ; elle était exagérée et la Winterthour n'a payé que fr. 360.—, soit ce qui était réellement dû. Faut-il, à ce propos, répéter encore une fois que l'assurance ne doit que ce que l'apiculteur devrait payer lui-même conformément à la loi ? Il est donc inutile d'exagérer les conséquences d'un accident.

Neuf agriculteurs et ouvriers, six femmes et jeunes filles reçurent des piqûres en travaillant à proximité de ruchers. Deux chiens, dont un chien militaire, une brebis, dix-neuf poules et deux coqs appartenant à trois personnes différentes furent tués par nos abeilles.

Nous signalerons encore les réclamations de trois particuliers entretenant, si l'on peut dire, des relations de mauvais voisinages avec des apiculteurs et qui consultèrent un médecin pour des

vétilles. La Winterthour réduisit fortement leurs prétentions et l'un d'eux n'a encore rien reçu, son affaire étant en suspens. L'un des deux cas signalés l'année dernière comme pendants au 31 décembre a été liquidé par fr. 12.95 ; l'autre est toujours en suspens. Les cas qui ne peuvent être réglés au cours de l'année sont précisément les réclamations des mauvais coucheurs.

Deux cas furent écartés, parce que non couverts par notre assurance. Pour les vingt-quatre sinistres restant en cause, la Winterthour a versé des indemnités oscillant entre fr. 4.— et fr. 1668.70, pour un total de fr. 2849.75, alors que M. Schumacher ne lui a versé qu'un peu plus de fr. 1200.—. Ces chiffres donnent à réfléchir et doivent inciter les apiculteurs à la prudence. Il n'est pas indiqué, par exemple, de déposer un bidon de miel découvert près d'un chien attaché à sa niche, comme cela est arrivé cette année ; le chien fut d'ailleurs tué. Il n'est pas nécessaire non plus d'appeler un vétérinaire et de le payer pour constater qu'un chien est mort : cela se voit à l'œil nu.

Les sinistres se répartissent comme suit entre les cantons : Vaud et Jura bernois, chacun huit ; Fribourg, cinq ; Neuchâtel, trois ; Valais, deux ; Genève, zéro.

Est-il nécessaire de rappeler encore une fois que les *sinistrés* ne sont pas assurés, mais les *apiculteurs* ? Que ces derniers doivent aviser immédiatement le *préposé* lorsque leurs abeilles sont cause d'un accident ? Nous leur rappelons encore qu'ils ne doivent pas reconnaître leur responsabilité et que l'assurance n'est pas tenue par les engagements qu'ils auraient pris, ni des sommes qu'ils auraient payées sans son assentiment. Notre contrat a été conclu surtout pour protéger nos membres contre les réclamations souvent exagérées des sinistrés ; la Winterthour est seule compétente pour intervenir.

Vol et déprédations. Des deux cas restés en suspens au 31 décembre de l'année précédente, l'un fut écarté pour avis tardif ; l'autre a été indemnisé par fr. 312.75. Une somme de fr. 140.— put être obtenue des parents des coupables, mais les frais d'intervention se sont élevés à fr. 95.— ; notre caisse a donc payé fr. 172.75 pour ce sinistre.

Pour 1942, le préposé a reçu quinze demandes d'indemnités, pour un total de fr. 1700.— environ. Heureusement pour notre caisse, ces demandes n'étaient pas toutes fondées : deux, motivées par des orages, et deux, par des accidents, n'ont pu être prises en considération ; deux furent écartées, les lésés n'ayant pas déposé de plainte ou ayant négligé d'aviser à temps le préposé. Enfin, cinq sont encore en suspens, les intéressés n'ayant pas fait connaître avant le 31 décembre le résultat de l'enquête judiciaire.

Pour les quatre sinistres entrant en compte, y compris celui reporté de 1941, M. Schumacher a payé fr. 411.75. Les indemnités

réclamées pour les cas non réglés à ce jour s'élèvent à plus de fr. 600.—.

Les sinistres annoncés se répartissent comme suit : Vaud, neuf ; Valais, trois ; Fribourg, deux et Neuchâtel, un.

Nous rappelons les instructions si souvent données, notamment dans le *Bulletin* d'avril 1942 (couverture verte) :

1. En cas de sinistre, déposer en justice, éventuellement contre inconnu, une plainte pour vol. La plainte doit être déposée dans les vingt-quatre heures dès la constatation du délit et les choses laissées telles quelles jusqu'après les constatations légales.

2. Aviser dans les trois jours le *préposé*, et non pas l'inspecteur ou le président de la section.

Celui qui ne se conforme pas à ces prescriptions perd tout droit à une indemnité. (Statuts, art. 5, 1er alinéa.)

J. Magnenat.

Le rendement de l'apiculture suisse

(Suite et fin.)

D'innombrables objections seront faites, les avis des apiculteurs étant si partagés, chacun préconisera le système qu'il possède, etc., etc.

Malgré tout, l'on peut affirmer que cette standardisation serait un progrès à réaliser.

Pour le choix des dimensions de ce cadre, il ne faudrait évidemment pas se laisser influencer par ce qui existe, le meilleur seul devra être pris en considération.

En Suisse romande, nous trouvons un mélange de Dadant et de Bürki, celle-ci trouve en Suisse allemande un peu plus d'adhérents. Le nouveau cadre devrait pouvoir s'adapter indifféremment dans les divers systèmes de ruches, soit aussi bien au genre Bürki qu'à celles à plafond libre.

Ce qui compte le plus dans une colonie c'est la ponte, il faut nécessairement obtenir une forte ponte, dès les premiers beaux jours, afin qu'une colonie soit *vraiment prête* au moment de la récolte. Il est donc de grande importance de choisir un cadre facilitant le travail de la reine.

Celle-ci pond en formant un cercle assez régulier, lorsque ce cercle atteint les bords du cadre la reine doit perdre son temps à passer d'un angle à l'autre pour continuer sa ponte. Il est intéressant de faire quelques comparaisons.

Le cadre Dadant mesure à l'intérieur 42×27 cm., le cadre Bürki a 35×27 cm. Pour ces deux cadres, le plus grand cercle complet est donc de 27 cm. de diamètre.

Si nous choisissons un cadre carré de même surface que le

Dadant, il aura 33 cm. de côté, ce qui donnera un cercle complet de 33 cm. de diamètre.

Le cercle de 27 cm. de diamètre contient environ 4500 cellules.

Le cercle de 33 cm. de diamètre contient environ 6700 cellules.

Par conséquent, dès que la reine a pondu 4500 œufs sur un cadre Dadant ou Bürki, elle doit passer une partie de son temps à chercher les angles pour poursuivre sa ponte, alors que la reine sur cadre de 33/33 continue tranquillement son travail, sans accroc, jusqu'au 6700^{me} œuf et la surface restante est si minime qu'elle n'entre pas en considération.

C'est là un point d'une très grande importance.

La moisissure résulte de l'humidité produite par la condensation. Cette condensation se forme dans les parties les plus froides de la ruche.

Les abeilles se groupent pour l'hivernage, les extrémités des cadres longs ou hauts sont donc éloignées du centre de chaleur et la moisissure se forme à ces extrémités.

A ce point de vue, le cadre carré est certainement favorable.

Il est nécessaire, avant de se lancer au hasard, de procéder à des essais comparatifs, pendant quelques années, simultanément dans plusieurs régions avec différents cadres, tout en attachant une importance à la construction rationnelle de la ruche, laquelle doit permettre l'application de méthodes éprouvées.

Je ne m'étendrai pas davantage, pour le moment, sur cet objet. Le grelot est attaché, j'attends qu'il se mette à tinter.

P. Pasquier.



Relation entre le temps qu'il fait et la nosémose

Les effets de la nosémose, et aussi de l'amibiose, présentent d'une année à l'autre des différences qui paraissent inexplicables. Certaines années catastrophiques sont suivies d'autres où la maladie semble bénigne et *vice versa*. D'où proviennent ces différences ? On a accusé le pollen, le miellat, le nourrissage au sucre, etc., mais un examen critique a prouvé que ces facteurs ne suffi-

sent pas à expliquer les caprices de l'épizootie, et le Dr Morgenthaler écrivait en 1939 : « Il serait peut-être possible de trouver une relation entre l'apparition catastrophique de la maladie et les circonstances extérieures. » Stimulée par cette suggestion, Mlle Ruth Lotmar, du Liebefeld, a entrepris cette étude. Son travail a paru dans la *S. B. Z.* de février et nous nous permettons de le résumer brièvement.

Se fondant sur la statistique de l'Office fédéral de météorologie et sur les rapports des stations apicoles, Mlle Lotmar a condensé les observations d'une cinquantaine d'années. Comparant entre elles les années néfastes et les années normales, elle a examiné, pour chacune des deux séries, l'insolation, la température et la précipitation atmosphérique et elle arrive à la conclusion qu'il n'existe pas de différence appréciable entre les années normales et celles où la maladie est particulièrement virulente. Mais, fait qui paraît étrange au premier abord, il n'en est plus de même si l'on compare les années catastrophiques à celles qui les ont immédiatement précédées. On voit alors que ces dernières ont présenté un été froid, humide, peu ensoleillé. Cette constatation s'applique surtout au mois de juillet.

On peut donc dire que la nosérose est particulièrement néfaste lorsque le mois de juillet de l'année précédente a été mauvais. Mlle Lotmar pense que le phénomène peut s'expliquer comme suit : Les abeilles, retenues au logis par le mauvais temps, ont vécu plus longtemps que d'habitude. Et comme les vieilles abeilles hébergent plus de parasites que les jeunes, celles qui ne sont pas mortes en automne contaminent fortement la colonie au cours de l'hiver, de sorte que la maladie apparaît avec une virulence accrue au printemps, en mai généralement. Cette explication est plausible.

L'étouffage interdit en France

Le gouvernement de Vichy a dernièrement édicté une ordonnance interdisant l'étouffage des abeilles pour s'emparer de leur miel ou de leur cire. Seule est autorisée la destruction des essaims échappés qui constitueraient un danger pour l'homme ou les animaux domestiques. La vente du miel et de la cire provenant des essaims étouffés est également interdite sous peine d'amende ou de prison, éventuellement de ces deux peines. Les dates de l'entrée en vigueur de ces prescriptions seront fixées par les préfets avant le 1er janvier 1944.

Rappelons que, dans certaines régions de la France, le culbutage, c'est-à-dire le renversement systématique du nid à couvain après la récolte, se pratiquait en grand. Les abeilles étaient ainsi forcées de transporter tout le miel dans les capots, après quoi les colonies étaient étouffées et les ruches vides vendues au mouchier qui les peuplait l'année suivante au moyen d'essaims provenant

de contrées produisant du miel de moindre valeur. Le miel obtenu par culbutage était d'excellente qualité. Sauf erreur, le culbutage se pratiquait dans le Gâtinais dont le miel est réputé.

L'interdiction mérite l'approbation de tous les amis des abeilles ; mais que vont devenir les culbuteurs et les mouchiers ?

Ruches péries

La *Blaue* rappelle aux apiculteurs qu'ils doivent toujours envoyer au Liebefeld une poignée d'abeilles de chacune de leurs colonies péries pendant l'hiver, même lorsqu'ils pensent être au clair sur la cause de la mort. Elle recommande aussi d'envoyer des abeilles, si possible vivantes, de toute ruche qui périclité. Ces conseils sont à suivre aussi par les apiculteurs romands ; si nous voulons que le Liebefeld puisse travailler utilement, il est clair que nous devons lui fournir le matériel nécessaire à ses observations. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à ce propos que ce n'est pas au moment où une colonie meurt qu'elle est perdue ; c'est lorsqu'elle commence à péricliter. Elle est alors sans valeur et c'est perdre son temps que de s'obstiner à vouloir en faire une ruche de rapport.

J. Magnenat.

Cadre suisse standard

Comme abonné du *Bulletin*, je lisais avec intérêt les articles de janvier et février derniers, concernant la question d'un cadre suisse standard. Et puisque la discussion est ouverte à ce sujet, veuillez permettre à un vétéran de Suisse alémanique d'exprimer son opinion résultant d'une expérience de près de soixante ans en apiculture.

Il est très à douter que nous arrivions en notre petite Suisse à l'admission d'un cadre (ou d'une grandeur de ruche) unique, si ce n'est qu'il nous devienne imposé par un ordre officiel, comme cela a été le cas l'année dernière en Allemagne. Notre *Blaue*, numéro de novembre dernier, en fait mention, reproduisant l'article du journal apicole *Deutscher Imkerführer*, Juli 1942, défendant l'utilisation d'un autre cadre que celui de 370 mm. de largeur et 223 mm. de hauteur.

Sans vouloir critiquer, si cet ordre et ces mesures sont ce qui nous conviendraient à nous Suisses, nous devons toutefois convenir, comme un article du *Bulletin* en fait mention, que cela faciliterait et simplifierait soit le marché soit la fabrication de tout ce qui se rapporte à notre noble métier, de n'avoir qu'un seul type de ruche.

Cette question est pour la Romande un peu modifiée par le fait que vous n'avez en majorité que deux types de grandeur de cadre, le Dadant-Blatt et le Bürki-Jecker. Les autres sont, je crois, tous en minorité.

Par contre, nous avons en Suisse allemande nombre de types et grandeurs, avec le Bürki (Schweizerkasten) en grande majorité.

Auquel de tous ces types donner la préférence ?

A mon avis, il est à considérer en premier lieu que les contrées ne sont pas partout les mêmes, comme nous avons les plaines et les montagnes, qui exigent, pour les habitations de nos bestioles, des conditions différentes. Sans parler des vents et des effets atmosphériques. La Bürki sera pour la Romande, je crois, préférée pour la montagne et le transport. Elle est plus chaude et plus facile à protéger des intempéries en la mettant en pavillon. La Dadant-Blatt restera par prédilection pour la plaine. Si peut-être une réduction de deux cadres pour le corps de ruche ne devient pas préférée, par la perspective que nous présente la situation actuelle de notre agriculture.

En Suisse alémanique, les opinions sont plus ou moins faites pour la ruche Bürki-Jecker qui restera dominante jusqu'à nouvel ordre.

Je lui fais le reproche d'être trop étroite avec ses 30 cm. lorsqu'il faut retirer du fond de la ruche le 12^{me}-14^{me} cadre. La sortie des petits cadres l'un après l'autre du magasin est encore plus difficile, lors d'une bonne année ils sont operculés jusqu'à la dernière cellule et même les intervalles. Les entrées de ruche en pavillon sont aussi trop rapprochées et occasionnent des pertes de reines à leur rentrée de fécondation. Pour un grand rucher, c'est une augmentation de travail à extraire tous ces petits cadres de 30 cm. de long. Comparativement au demi-cadre Dadant de 40-42 mm. d'épaisseur du contenu miel, ce qui active le travail. Et enlever d'un coup toute la hausse, si possible bien bondée avec ses 15 à 20 kg. et la remplacer par une vide, n'est-ce un plaisir ?

Je me souviens avec plaisir des belles récoltes d'il y a trente à quarante ans, où je pus parfois enlever deux hausses d'une ruche. Alors, j'étais encore jeune et fort. Les temps ont bien changé, même en apiculture ! *Eug. Rapp, Eschlikon (Thurgovie).*

Encore notre Dadant

Notre grand Huber a réalisé une véritable révolution en apiculture avec son rayon mobile et Dadant a parfait cette révolution avec sa ruche vraiment pratique au point de vue manipulation.

Mais, hélas ! rien n'est stable sous le soleil et je trouve très judicieuse la réflexion d'un collègue dans le numéro de février, sous le titre « Rendement de l'apiculture en Suisse » : « Il est infiniment regrettable de vouloir s'ancrer dans l'idée que nos ruches Dadant soient idéales, parfaites, qu'il ne soit plus possible de faire mieux et de réaliser des progrès dans la construction de nos ruches. »

Accordons deux bons points à notre Dadant. Elle est idéale par son volume, extensible à volonté, et par la facilité des manipula-

tions. Mais, par ailleurs, elle est loin de répondre aux exigences que réclame l'instinct de notre insecte. Bornons-nous aujourd'hui à ce gros grief : notre Dadant est trop froide.

Nous oublions trop facilement que la température joue un rôle déterminant sur l'activité et sur la vie même de notre abeille. Sa vie est impossible à une température inférieure à $+ 9^{\circ}$ et la pleine activité de la colonie ne s'obtient qu'à 36° .

Nous oublions trop facilement aussi que nous cultivons l'abeille en dehors du milieu qui lui est propre, la zone équatoriale, et que le gros obstacle sera toujours chez nous de créer et de maintenir l'ambiance propice à notre insecte.

Notre Dadant est froide, en tout premier lieu, parce qu'elle s'ouvre par le haut. Figurons-nous, par ces temps-ci et par cette disette de combustibles dont nous nous plaignons, un local quelconque qui n'a d'accès que par le plafond. Brrr... L'abeille essaye toujours de nous faire comprendre que cette disposition ne lui convient pas. Par ses ponts entre le haut des cadres, elle établit un plafond presque étanche. Elle met autant d'acharnement à les refaire que l'apiculteur qui prépare son rucher pour le concours en met à les détruire.

L'un des facteurs essentiels pour le rendement du rucher est le développement rapide des colonies au printemps et ce développement rapide ne peut s'obtenir que si la température indispensable règne à l'intérieur de la ruche. Malgré nos radieuses journées ensoleillées du printemps, la température générale persiste, froide jusqu'à assez tard chez nous.

La colonie, qui déjà est affaiblie par l'hivernage, n'arrivera pas ou difficilement à se créer et à maintenir dans son intérieur le degré de température indispensable pour reprendre sa pleine activité. Cela surtout si l'apiculteur, par son intervention la plus mal indiquée possible, décolle la planchette, c'est-à-dire le plafond, déjà au début du printemps.

Notre Dadant est encore froide à cause de ses dimensions par trop vastes. Sans doute, le jeu des partitions permet de réduire le volume à volonté, mais il suffit que ces partitions soient décollées et le local à chauffer sera tout l'espace compris entre les quatre parois. Je pense que la petite colonie ainsi logée doit éprouver la même sensation désagréable qu'un ménage qui serait condamné à s'installer dans la vaste salle d'un de nos grands théâtres.

Notre Dadant, telle qu'elle est, devrait disparaître de toute exposition un peu froide et surtout de la montagne. Que nos chercheurs et nos constructeurs s'ingénient, par des transformations pratiques, à la rendre plus chaude ou à lancer un modèle nouveau qui loge mieux nos colonies.

Résolument, il nous faut essayer de tourner la page.

H. Maytain.

Office et contrôle du miel en 1942

Le tableau ci-annexé donne une idée de la récolte du miel en 1942.

Nous ne disposons pas d'un nombre de contrôles suffisant, et c'est malheureux, pour pouvoir prétendre que les chiffres donnés par 266 apiculteurs, possesseurs de 7024 ruches, qui ont récolté 73,221 kg. de miel, est le chiffre exact de la récolte en Romandie, cette année.

Ces chiffres nous permettent cependant de constater que le Jura a été favorisé, spécialement la section de l'Ajoie, qui part en tête avec une moyenne de 32 kg. 070 et annonce au contrôle 12,893 kg.

Le canton de Fribourg reste en dernier et la section Gruyère ne récolte que 3 kg. 320, en moyenne, contrôle fait chez 19 apiculteurs de la société.

Nous avons constaté, chez nous, que la récolte du miel de fleurs a été bonne et très printanière. Elle fut suivie d'une abondante miellée, mais de très courte durée. Jusqu'à l'automne, les abeilles ont consommé et les colonies n'ont plus eu de rapport.

Le miel récolté est un mélange fleurs et miellat, jaune foncé, très apprécié de la clientèle.

Il s'est vendu très facilement, au prix officiel. Au début, il y eut un certain malaise, l'acheteur n'étant pas disposé à se dessaisir de ses coupons de sucre, distribués parcimonieusement. Les autorités fédérales ont de suite reconnu qu'il fallait changer quelque chose, c'est alors qu'elles ont établi les premières cartes de miel. Cette manière de faire a remis la situation. Nous avons en effet, avant ce changement, d'un côté des apiculteurs possesseurs d'une importante récolte qu'ils ne pouvaient vendre, de l'autre la population qui ne demandait qu'à acheter, mais ne pouvait le faire, faute de coupons.

Actuellement, il ne reste plus de miel à vendre et la demande continue à être forte.

Nous tenons à constater que l'apiculture a toujours trouvé, auprès des autorités, tant fédérales que cantonales, beaucoup de compréhension et de bonne volonté. Chaque fois que nos fonctions nous ont amené à discuter avec nos autorités, nous avons toujours été reçu « en ami » et avons toujours pu faire entendre la voix des apiculteurs tout en reconnaissant que l'autorité discutait objectivement et se plaçant au point de vue général.

C'est la bonne manière, croyons-nous, d'envisager le problème ardu qu'est le ravitaillement du pays. Nous devons travailler avec l'autorité, mais l'autorité doit aussi pouvoir compter sur nous.

Au point de vue du rationnement du miel, 1942 fut une année d'essai, où la confiance fut accordée aux producteurs. En 1943, les mesures seront plus serrées. Vous savez que tout votre miel se

vendra, mais sachez aussi que s'il existe des fraudeurs, ils seront poursuivis.

Les ventes de l'Office du miel se montent, en 1942, à la somme de fr. 354.25. L'Office du miel a coûté à la Romande fr. 259.95.

Nous avons expédié 325 remboursements pour un montant de fr. 461.45.

Notre Office a contrôlé directement la récolte de 91 apiculteurs.

321 cartes de contrôle ont été délivrées, ainsi que 36 listes nominatives et 483 bulletins de contrôle.

Pour bocaux, nous avons livré 480 bandes pour 500 gr. et 258 pour 1 kg. Pour boîtes, 90 pour 500 gr. et 325 pour bidons et 910 losanges. Il a été vendu 186 petits bocaux échantillons.

Corcelles (Ntel), le 15 janvier 1943.

Le chef de l'Office du miel : *Charles Thiébaud*.

Pour cause de manque de place, le tableau paraîtra dans le prochain numéro.

A bâtons rompus

(Suite du N° 2, février 1943)

— Monsieur Nini, voici notre dernière demande, suggérée par ce que vous venez de nous dire : A-t-on déjà évalué la quantité de miel consommé correspondant à la chaleur produite par les abeilles ?

— J'ai précisément, Mesdemoiselles, dans un classeur de ma bibliothèque, un article paru dans *Sciences et Voyages*, dû à la plume de M. Jean Aubin, et qu'avec votre permission je vais vous donner connaissance.

« Le Dr Maurice Mathis, de l'Institut Pasteur et son collaborateur, M. Marcel Courtin, viennent de faire de captivantes observations sur la température d'une ruche, en saison froide, à l'insectarium Pasteur. Les voici :

1° En automne, alors que le couvain existe encore, la température intérieure de la ruche est constante aux environs de 35 degrés C. C'est la période d'isothermie ou d'égale température.

2° Dès les premiers froids et la cessation de la ponte par la mère abeille, cette température décroît par paliers. C'est la période d'abaissement progressif.

3° Le tracé de la courbe de température présente, au cours des grands froids, des oscillations particulières. C'est la période des luttes fébriles.

4° Dès les premiers beaux jours, la température remonte par paliers. C'est la période de hausse progressive.

MM. Mathis et Courtin n'envisagent que la période s'étendant entre la fin de la ponte et sa reprise au printemps. Au cours de ces trois mois de réclusion totale, les abeilles s'alimentent uniquement de la nourriture mise en réserve. Quel est le rendement de cette transformation dans la machine-abeille ? tel est l'objet de ces recherches.

Les savants ont choisi, pour établir leurs données, parmi les ruches d'expériences, trois groupes à peu près comparables, tant du point de vue de leur construction que de leur population. Du 8 octobre 1940 au 29 janvier 1941, ces ruches ont perdu respectivement :

Groupe I. — Calorifugé, ruches D.-B. à 12 cadres ; de 2 à 3 kg.

Groupe II. — Mal calorifugé, ruches Langstroth démontables ; 4 kg.

Groupe III. — Témoin, non calorifugé, ruche D.-B. à 9 cadres ; 10 kg.

Si l'on élimine la ruche témoin, non calorifugée, une simple planchette de bois en guise de couverture, on peut considérer que la consommation moyenne de miel par colonie d'abeilles représente une moyenne de 40 gr. de miel par jour. Les auteurs ont cherché à déterminer à quelle possibilité de chauffage pouvait correspondre l'ingestion de cette ration journalière. Le miel contenant

en moyenne 30 % d'eau, 40 gr. de miel représentent 28 gr. d'un mélange de saccharose, glucose, lévulose, dextrose, etc., la saccharose se dédoublant d'ailleurs en glucose.

La chaleur d'oxydation d'un semblable mélange étant voisine de 4000 microthermies, ces 28 gr. fourniront 112,000 microthermies. La transformation de cette ration en chaleur, en 24 heures, équivaut à la présence dans la ruche d'une source de chaleur d'une puissance de 5,4 watts ; si cette transformation est effectuée en une heure, à la mise en action, pendant ce temps, d'une source de chaleur d'une puissance de 130 watts.

Par ailleurs, les diagrammes de température montrent que, pendant la « période de luttés fébriles », les abeilles peuvent, en une heure, relever de 10 degrés C. la température intérieure de la ruche.

De quelle puissance doivent-elles disposer pour mener cette opération à bien, c'est-à-dire pour élever de 10 degrés C. la température du miel et de la cire contenus dans la ruche et pour compenser en même temps les pertes par rayonnement des parois extérieures ?

Dans une ruche de dimensions normales ($45 \times 45 \times 32$ cm.) et contenant 20 kg. de miel et de cire, les calculs montrent qu'il faut disposer de 69 watts pour élever de 10 degrés C., en une heure, cette masse de 20 kg. et de 34 watts pour compenser les pertes caloriques par rayonnement, soit une puissance totale de 103 watts.

Il se trouve donc que la transformation du miel en chaleur dans l'organisme de l'abeille correspond très sensiblement au nombre de microthermies nécessaires pour relever en un temps donné la température de la ruche à une valeur acceptable pour ces insectes.

Ce calcul, sur des données expérimentales, démontre que le miel se comporte, au cours du repos hivernal, alors que le couvain n'existe pas, comme un aliment énergétique, le combustible des abeilles.

La mise en réserve du miel par les abeilles, au cours de la belle saison, représenterait donc un des éléments fondamentaux de ce groupe social thermœcique par excellence. Cette accumulation de miel, d'autant plus considérable que l'on s'éloigne davantage des zones tropicales, peut être considérée comme exprimant l'adaptation des sociétés d'abeilles au refroidissement progressif du milieu.

Pratiquement, ces résultats permettent de fixer, avec précision, la quantité de miel que les apiculteurs doivent laisser aux abeilles, après la dernière récolte, pour qu'elles puissent hiverner dans les meilleures conditions. »

— Tous nos remerciements, Monsieur Nini, pour les renseignements que vous avez bien voulu nous communiquer aujourd'hui, veuillez excuser notre trop longue entrevue.

— Au revoir, Mesdemoiselles, et à bientôt, vos visites me font toujours très plaisir.

Nini.

Société romande d'apiculture

*Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central,
tenue à Lausanne le 21 janvier 1943.*

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Schumacher, vice-président ; elle passe, à partir de 11 heures, sous celle de M. l'abbé L. Gapany, président.

A part M. Rey-Bellet, absent, tous les membres du Comité sont présents. Schumacher annonce 5050 membres au 15 janvier.

Bascales. Une trentaine de bascales sont commandées, mais le fabricant ne livre pas, ne répond pas et ne donne aucun signe de vie.

Miel pour soldats tuberculeux. Les présidents de sections seront chargés, comme suite à l'article paru dans le dernier *Bulletin*, de récolter les envois destinés aux soldats malades dans les hôpitaux, à défaut des coupons de miel auxquels devra être joint, si possible, un don en argent. Clôture de l'inscription : fin février.

Thiébaud s'entendra avec l'Office fédéral de guerre et le médecin en chef de l'armée. Des instructions par circulaire seront données ultérieurement pour les envois.

Cartes postales en couleurs. En vue d'écouler le stock, qui constitue une bonne réclame, les prix sont fixés comme suit : aux sections, à fr. 12.— le cent ; aux particuliers, par dix cartes au minimum, à fr. 0.15 la carte.

Cours de comptabilité. Un nouveau cours de comptabilité, système de Brougg, sera proposé à l'assemblée des délégués pour être organisé en 1943. Les frais en seront payés par le fonds de propagande.

Centrale de ventes et d'achats d'essaims. Les acquéreurs d'essaims et les vendeurs éventuels s'adresseront à la Centrale, qui mettra en rapport acheteur et fournisseur.

Une petite finance sera perçue sur chaque essaim vendu, pour couvrir les frais.

Le prix des essaims sera fixé officiellement et chaque essaim devra avoir un certificat de santé.

Thiébaud se chargera éventuellement de cette Centrale.

Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'assemblée des délégués.

Assemblée des délégués. Celle-ci est fixée au samedi 6 mars, à Lausanne.

Réélection du Comité. Membres du Comité sortants et rééligibles : MM. Schumacher et Rey-Bellet.

Divers. Thiébaud présente les rapports du contrôle du miel et des annonces. Seront publiés dans le *Bulletin*.

Il informe que le Département de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation accorde 5 kg. de sucre pour le nourrissage des abeilles au printemps 1943. Chaque apiculteur est tenu de conserver en stock les 2 kg. de sucre réservés à cet effet sur le contingent attribué en automne 1942.

D'autre part, suivant les instructions du même Office, il sera procédé, dans toute la Suisse, avant la distribution du sucre du printemps, à un contrôle officiel des indications contenues dans la formule H7c.

Il est déposé sur le bureau des boîtes à miel. Le fond et le couvercle sont en métal, la boîte en carton aluminium. Prix : 1 kg., fr. 0.25 la boîte ; $\frac{1}{2}$ kg., fr. 0 20.

Cours de montagne. La Gruyère et Grandson Pied du Jura demandent le cours pour 1943.

Le Comité est d'accord pour l'organisation des deux cours en 1943. Renvoyé à l'assemblée des délégués.

Assurance. Le Comité prend acte du renouvellement du contrat d'assurance par la Winterthour jusqu'en 1953.

Correspondance. 1) Lettre du plt Gautier, prisonnier en Allemagne, remerciant d'une façon toute spéciale pour la joie que lui procure l'envoi du *Bulletin*.

2) De M. Golay, à Versoix, demandant divers renseignements de statistique. Schumacher répondra.

3) Du Dr Perret, Chaux-de-Fonds, confie au Comité l'étude de nouvelles stations d'observations à soumettre à l'assemblée des délégués. Schumacher propose deux nouvelles stations, pour avoir un ensemble général de la Romande. Il se renseignera quant au coût des appareils.

4) De M. Paquier, Carrouge, préconisant un cadre standard pour les ruches, soit 33/33. Fera sa proposition dans le *Bulletin*.

5) De la section Grandson et Pied du Jura fêtera, en 1943, le cinquantième de sa fondation. Le Comité offrira la coupe traditionnelle.

6) De M. Courvoisier, à Trélex, donnant sa démission de secrétaire du jury des concours de ruchers, ses occupations ne lui permettant plus de consacrer son temps à cet important travail. Décision irrévocable.

Il fait également part que l'Agenda apicole de 1943 mentionne encore l'échelle de pointage des concours de ruchers suivant l'ancien règlement et non le nouveau.

Le Comité regrette que M. Courvoisier ne puisse pas revenir en arrière. Il lui sera adressé une lettre de remerciements ainsi qu'un modeste souvenir en reconnaissance de l'important et consciencieux travail accompli pendant quinze ans.

Plusieurs affaires d'ordre intérieur sont réglées administrativement et la séance est levée à 17 heures. Le secrétaire : *O. Niquille*.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération des apiculteurs jurassiens

Il est porté à la connaissance de tous les membres de la Fédération des sociétés d'apiculture du Jura bernois que le grand Comité de la Fédération, réuni à Moutier le 30 janvier, a fixé le montant des cotisations pour 1943 comme suit :

- a) cotisation à la caisse d'assurance contre la loque : 20 ct. par ruche ;
- b) cotisation à la caisse d'entraide pour lutter contre le noséma : 10 ct.

La cotisation totale de 30 ct. par ruche peut être envoyée par bulletin de versement au caissier soussigné jusqu'au 1er juin 1943. Après cette date, un remboursement sera expédié à tous ceux qui ne se seront pas acquittés de leur dû.

Le caissier de la Fédération :

E. Meyrat, Orvin (près Bienne). Compte de chèques postaux IVa 427.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 8 mars, à 20 h. 30 précises, au local, Rue de Cornavin 4.

Sujet : Venins et immunité, par notre collègue M. Paul Zimmermann, Dr ès sciences naturelles.

Société d'apiculture de Lausanne

Souscription en faveur des soldats suisses malades, fermée le 10 mars.

Miel, envoyer votre offrande à l'adresse du président, mais rue de la Tour 18, Lausanne.

Coupons, à la même adresse.

Espèces, au compte de chèques II. 6724, Société d'apiculture de Lausanne, en indiquant : Pour soldats suisses malades.

Réunion amicale, le 13 mars, au Café du Midi, Grand-Pont 14, à 20 heures.

Sujet : Au printemps, sirop clair ou sirop épais ? *Le Comité*.

Société d'apiculture Pied du Chasseral

Notre société a tenu sa séance générale le 14 février, à Bienne, avec un peu plus d'un tiers des membres. C'est peu en cette saison morte. Après lecture des divers rapports et examen des comptes, qui prouvent la bonne marche de la société, l'assemblée a désigné M. M. Stalder comme secrétaire, en remplacement de M. G. Voumard, momentanément empêché de continuer à se dévouer dans cette fonction. Le programme d'activité pour cet été est le suivant : *Visite des ruches*, le 9 mai, à *Bienne*, rucher P. Voumard. — 6 juin, *La Neuveville*, rucher Max Stalder. — 4 juillet, *Orvin*, rucher Jeanmaire. — 8 août, *Champfahy* sur Neuveville, ruchers Bloch et Prisset. — 5 septembre, *Lamboing*, rucher Dubois. M. P. Voumard, inspecteur, préparera un examen microscopique pour l'une ou l'autre de ces visites instamment recommandées à tous les apiculteurs. Une conférence avec le film « La vie des abeilles » est organisée à La Neuveville. Enfin l'assemblée décide de contribuer, dans la plus large mesure, à l'œuvre de miel en faveur des soldats malades à Leysin et souhaite que 1943 soit semblable à 1942 pour notre Jura. *Bl.*

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Ce fut une belle assemblée d'apiculteurs que celle de dimanche 14 février 1943, à Porrentruy, puisque environ deux cents personnes étaient présentes.

La salle des conférences de l'Hôtel de ville, quoique grande, suffisait à peine pour la circonstance. Sous les auspices de la Société d'apiculture Ajoie-

Clos-du-Doubs, deux conférences étaient annoncées. Elles furent données par MM. Virieux et Beuret, professeurs. Tout de suite, disons qu'elles ont obtenu un magnifique succès et ont éveillé un vif intérêt chez les auditeurs.

M. Virieux a parlé de l'orientation chez les insectes : fourmis, papillons et plus spécialement chez nos chères avettes. L'attention soutenue avec laquelle l'auditoire a écouté les paroles du conférencier prouve qu'il a conquis toute l'assemblée. Les schémas, projections et expériences à l'appui de la thèse développée ont intéressé vivement chacun. C'est vraiment là de la science apicole que je crois inaccessible à bien des apiculteurs novices.

Dans la salle, obscurcie pour la circonstance, M. Beuret, dévoué président de la société, a fait passer le film Fischer : une merveille de technique apicole. C'est un privilège pour un apiculteur de pouvoir jouir de la vue de ce beau film. Les explications de M. Beuret, données à propos en suivant le développement de la bande, furent une magnifique leçon d'apiculture.

« Je n'avais jamais vu comment une abeille se décharge de ses pelotes de pollen », me disait un apiculteur. Quant à moi, bien que pratiquant l'élevage des reines depuis nombre d'années, je n'avais pas encore pu suivre le développement complet d'une majesté royale comme l'écran nous l'a offert.

Nous n'oublierons pas de citer le nom de M. Guéniat, professeur, qui s'est dévoué pour la réussite de cette manifestation.

La ruche a bien hiverné ; les abeilles sont saines ; voici venir le printemps avec les chatons des saules et des noisetiers, les crocus montrent la couleur. Il y a du travail en perspective. Que les jeunes forces et les apiculteurs qui ne font pas encore partie du groupe « Ajoie-Clos-du-Doubs » viennent renforcer la société qui compte actuellement 230 membres. La récolte y gagnera en qualité et en quantité.

N'oubliez pas la collecte de miel et coupons de miel éventuels recommandée vivement par le Comité en faveur des soldats suisses tuberculeux.

Merci à MM. Virieux, Beuret et Guéniat pour tout le dévouement dont ils ont fait preuve.

H. Pellaton.

Béroche et environs

La collecte de miel étant terminée, le Comité remercie très sincèrement ses membres pour toutes les oboles qui sont venues remplir le bidon collecteur, permettant ainsi de tenir à disposition de la Romande pour nos soldats malades environ 35 kg. de miel, un peu d'argent et des bons de miel.

Pour compenser ce joli geste que beaucoup auraient voulu rendre plus substantiel si les disponibilités en miel avaient été plus grandes, la section organise, pour le vendredi 5 mars, dans la grande salle de l'Hôtel Pattus, à St-Aubin, la projection du film « La vie des abeilles » qui a un si grand succès partout. Pour compléter le programme, deux autres films seront mis à notre disposition par le Cinéma Pattus. Cet avis tient lieu de convocation. Début de la séance : 20 h. 15. Les membres de Bevaix peuvent prendre le train marchandise arrivant à St-Aubin à environ 20 h. 05 et repartir à 22 h. 29.

NOUVELLES DES RUCHERS

Théophile Fellay. — Fionnay, le 25 janvier 1943.

Je vous dirai que je fais de l'apiculture pastorale. Vers le 20 juin, je monte mes ruches de 870 à 1500 m. Aussitôt après l'arrivée en montagne, si le temps est beau, les colonies ont tendance à élever de nouvelles reines, d'où danger d'essaimage. Pour simplifier la surveillance de l'essaimage, j'ai muni mes ruches élèveuses de l'attrape-essaim de M. Robert Drechsel. Vers 10 ou 11 heures déjà, j'ai constaté, presque tous les jours de grand beau, que l'appareil est plein de faux-bourçons et que, malheureusement, une partie de ces indésirables, au lieu de monter dans l'appareil par les trappes à eux destinées, s'obstinent à vouloir passer par les passages d'ouvrières et obstruent ainsi l'entrée. Pouvant surveiller mon rucher d'assez près, j'ai nettoyé les appareils environ toutes les trois heures ; mais, malgré cela, j'ai souvent vu

les abeilles faisant la barbe à l'entrée, mal que j'ai pu arrêter seulement en supprimant les attrape-essaims. Je crois que ces appareils sont trop petits pour des ruches populeuses. A part ces inconvénients, j'ai constaté aussi que les ouvrières perdaient une grande quantité de pollen en passant à travers les barreaux et ne réussissaient que rarement à sortir les cadavres qui, de ce fait, obstruaient aussi l'entrée.

Pour éviter de mettre des grilles à reines, j'ai aussi essayé de séparer le nid à couvain des hausses déjà occupées d'une planchette percée dans ses angles de trous de 5 à 6 cm. En 1941, cette opération me réussit assez bien. Je la renouvelais cette année, mais, à un retour de froid, les colonies abandonnèrent la hausse et, malgré le retour du beau temps, elles ne remontèrent pas et, sur trois colonies auxquelles j'avais placé la planchette, deux essayèrent et la troisième emmagasina son miel dans le corps de ruche au détriment du couvain. Je ne pus porter remède à temps à ces inconvénients, car je faisais à ce moment-là une courte période de service militaire. Quand je revins, après douze jours, le mal était déjà consommé. Voilà une expérience qui fut bonne une année et mauvaise l'autre.

R. Paumier. — Chevenez, le 12 février 1943.

Jusqu'à présent, l'hivernage s'est très bien passé, grâce à un hiver doux et au nourrissage précoce d'automne. Le minimum de la température a été — 9°. En janvier, il y eut plusieurs magnifiques sorties pendant de superbes journées où la température atteignait 30° au soleil. Vous pensez si les abeilles profitaient de l'aubaine. Ce fut le cas le 19. Je me rends au rucher pour jouir du spectacle. Grande animation à tous les trous de vol. Mais que vois-je, le N° 4 se fait piller. Aucune défense, pourquoi? Vite, je ferme l'entrée et le claustrateur. Une rapide visite m'indique la cause : plus de reine. Colonie à réunir, ce qui est fait immédiatement. Les abeilles seules sont brossées dans une autre ruche. Réunion sans combat.

Ce même jour, quatre colonies ropportent du pollen, oh ! pas des masses. Il est jaune verdâtre. Il provient sans doute du gui.

Rien d'anormal au cours des sorties de propreté. Pas de dysenterie, malgré les craintes dues au miellat récolté sur les chênes au mois d'août dernier. La mortalité est faible. Le vol des abeilles est vif, alerte, indices d'une bonne vitalité. Tout cela présage un beau départ au renouveau.

Le 1er février, le temps change, la température baisse, il pleut ; dans la montagne, la neige blanchit les sapins. Je profite de ces conditions atmosphériques pour traiter préventivement toutes mes colonies au remède Frow, nouvelle formule. Je le fais chaque année. Je crois que les cas bénins d'acariose — faible pourcentage — sont plus fréquents qu'on le suppose généralement. A mon avis, tout apiculteur soucieux de préserver ses abeilles de l'acariose ou de les débarrasser de ces parasites en cas d'atteinte légère — que seule une analyse peut déceler — doit faire régulièrement ce traitement.

La consommation est normale. Pas de soucis de ce côté-là. Les vivres sont très suffisants.

F. Roy, curé. — Bure (J.-B.), le 15 février 1943.

L'hivernage paraît excellent chez moi. Ruches très tranquilles, peu de sorties sauf vers le 20 janvier où elles sont sorties quatre jours de suite. Elles rapportaient déjà de l'eau et ont procédé sérieusement à la toilette intérieure de la ruche, mortalité normale, faible consommation. La vie reprend à la ruche, l'espoir renaît chez l'apiculteur...

Franches-Montagnes, 17 février 1943.

1942 fut, dans notre coin à miel, une année de bonne moyenne comme récolte. La miellée de sapin s'est donnée en même temps que la floraison des prairies, soit plus tôt que normalement. Le miel fut de goût parfait. A fin juillet, la miellée de sapin fut coupée par un orage et quelques jours de pluie et ce fut fini, les foins étaient très avancés pour ne pas dire terminés, de sorte

qu'il n'y eut plus de récolte du tout. Le temps était beau, chaud, il semblait toujours que la récolte du sapin reprendrait au mois d'août, même en septembre, mais rien. D'avoir attendu une reprise de miellée, beaucoup des nôtres se trouvèrent en retard pour nourrir. Chez moi, une bonne partie des ruches avaient des provisions de miel suffisantes, car craignant de ne pas recevoir de sucre en suffisance à l'automne, j'avais placé les hausses assez tard. Par contre, les autres ruches ne se firent pas prier pour engloutir double ration, de sorte que la réserve de fer fédérale, elle fut morte. Ne nous faites pas rire, Messieurs nos fonctionnaires, nous vous sommes infiniment reconnaissants du sucre que vous voulez bien nous attribuer pour nos ruches. Nous savons très bien comment il faut l'employer pour qu'il le soit au mieux et 2 kg. donnés en automne à une ruche vivante valent mieux pour le bien du pays que 2 kg. mis en réserve pour une ruche qui sera morte de faim pendant l'hiver. Que M. Gafner soit bien tranquille, d'autres que lui ont fait comme lui. Avez-vous remarqué que l'ordonnance obligeait de garder cette réserve jusqu'au 1er janvier 1943 ? Donc, si vous avez nourri vos ruches en commençant le 2 janvier, il est tout à fait normal que vous n'avez plus de réserve et vos ruches, actuellement, doivent être prêtes pour la récolte!... et vous pouvez avoir la conscience tranquille. L'hiver semble se passer assez bien, il ne fait pas de trop grands froids. Il y a eu une sortie ou l'autre en décembre, de même en janvier et si cela continue vous aurez des chances de ne pas avoir menti en déclarant le nombre de vos ruches vivantes au 31 décembre, toujours selon formulaire officiel.

APICULTEURS !

L'Etablissement d'Apiculture

Ch. Jaquier, à Bussigny

vous garanti le meilleur rendement pour la refonte de vos vieux rayons et opercules. Gaufrage façon. Echanges, ventes, achats de toutes quantités aux prix du jour. — L'expédition de la cire gaufrée commencera vers la mi-mars.

Travail garanti

Tél. 4 31 56

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.

Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS, GÄHWIL (ST-GALL)

A VENDRE

4 ruches D.-B.

avec 10 hausses bâties. Bonnes colonies. Ruches en très bon état.

Humbert-Leschennes

Vallon 26, **St-Imier.**

Apiculteur expérimenté

20 ans de pratique, **cherche emploi saisonnier**; jardinier de profession.

Charles Fleury, 4, Webergasse, Bâle.

ON CHERCHE A ACHETER

vieux rayons, cire, déchet, de cire, miel garanti pur, essaïms (emballage à disposition). Paiement comptant. Suis acheteur de rayons tous systèmes avec miel.

V. Bühler, Höggerstrasse 119, Zurich 10. OF7056Z

Occasion

A vendre 8 ruches D.-B., vides, avec cadres, hausses et coussin nourrisseur (sans toit), en très bon état à fr. 20.- pièce.

Reste encore un petit solde de mes ruchettes d'élevage et de réserve pour 3 sections mobiles 1/2 cadres suisses.

S'adresser à **G. Haari, Les Avants.**

La fabrique de feuilles gaufrées Euseigne (Valais)

vous offre des prix spéciaux pour les fontes et gaufrages. Tél. 3 30 05